



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2018-54 du 3 juillet 2018

OBJET – DECISION MODIFICATIVE N°1 –
BUDGET GENERAL

Rapporteur : M. Sébastien FINE

Le 03 juillet 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 27 juin 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 27

Nombre de pouvoirs : 7

M. Emeric SALLE est nommé secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, M. Éric PEYTHIEU, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Alain PROREL, Mme Renée PETELET, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Michel GONNET (1^{er} adjoint de M. Olivier FONS), M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. Charles PERRINO.

Ont donné pouvoir : Mme Francine DAERDEN à Mme Nicole GUÉRIN
Mme Catherine GUIGLI à Mme Marie MARCHELLO
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Mohamed DJEFFAL à Mme Fanny BOVETTO
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
M. Guy HERMITTE à Mme Anne-Marie FORGEUX
Mme Martine ALYRE à Mme Catherine BLANCHARD

Vu la délibération n°2018-13 du 27 mars 2018, relative au vote des Budgets Primitifs 2018,

Vu la délibération n°2017/4-5 du Conseil d'Administration du Service Département d'Incendie et de Secours du 6 décembre 2017 fixant le montant de la contribution de la C.C.B pour l'année 2018 à 1 047 597.74 €,

Vu la délibération n°2018-41 du 27 avril 2018, relative à l'octroi d'une subvention à la MJC-CS du Briançonnais pour la participation à la masse salariale 2018 de la MJC-CS (subvention de 71 750 € qui se substitue au versement par la CCB d'une contribution d'un montant de 75 227 € au FONJEP),

Vu la délibération n°2018-15 du 27 avril 2018, approuvant le montant des attributions de compensation provisoires suite aux transferts de compétence à la CCB « eaux pluviales » et « promotion du tourisme » dont la création d'un office de tourisme, et à la restitution des compétences aux communes « réémetteurs TNT » et « mise en réseau des bibliothèques »,

Vu la délibération n°2018-49 du 29 mai 2018, approuvant le versement d'un fonds de concours 2018 pour l'acquisition mutualisée de la photographie aérienne 2018 de l'Institut Géographique National,

Vu la délibération de ce jour, portant modification de l'AP/CP relative à l'opération « SCOT »,

Considérant que dans le Budget Primitif 2018, le montant de la contribution de la CCB au SDIS qui a été budgétisé était le montant de la contribution de la CCB de 2017 soit 1 000 417 €. Il est proposé d'augmenter cette ligne budgétaire de **+ 47 181 € de dépenses de fonctionnement supplémentaires** afin de correspondre au montant de la contribution 2018,

Considérant la fin du dispositif « FONJEP » décidé par l'Etat et pour lequel il avait été budgété au BP 2018 un montant de 150 000 € pour les cotisations 2017 et 2018 en « concours divers »,

Considérant la nécessité d'inscrire les crédits relatifs à la décision du Conseil Communautaire du 24 avril 2018 d'octroyer une subvention de **71 750 €** à la MJC-CS pour pallier à la fin du dispositif Fonjep. Il est proposé de modifier l'imputation budgétaire de la façon suivante :

- Diminution des crédits de l'article 6281 « concours divers » - 71 750 € (dépenses de fonctionnement) afin de les inscrire à l'article 6571 « subvention aux associations » + 71 750 € (dépenses de fonctionnement). Ce changement d'imputation est neutre pour le budget.

Considérant que du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, la CCB a continué à verser aux communes de façon mensuelle des attributions de compensation fixées par la délibération n°2011-97 du 29.11.11, et que depuis le 1^{er} juillet 2018 les versements se font par rapport à la délibération N°2018-15 du 27.03.18. Il est proposé d'ajuster les crédits afin de permettre à la CCB de verser et d'encaisser les montants trop versés durant le 1^{er} semestre 2018 : inscription de **120 112.45 € en dépenses et en recettes de fonctionnement**,

Considérant le coût supplémentaire de **5 000 €** nécessaire pour la réalisation de l'enquête publique de l'opération « SCOT », il est proposé d'inscrire cette **dépense d'investissement supplémentaire**,

Considérant que les crédits relatifs au fonds de concours voté en Conseil Communautaire le 29 mai 2018 pour l'acquisition mutualisée de la photographie aérienne 2018 de l'Institut Géographique National, doivent faire l'objet d'un changement d'imputation. Il est proposé d'effectuer les modifications budgétaires suivantes : diminution des crédits de l'article 2183/243 « acquisition de matériel informatique » **-4 460 (dépenses d'investissement)**, afin de venir les inscrire à l'article 204133/243 « subvention d'équipement versée au Département » **+4 460 (dépenses d'investissement)**. Ce changement d'imputation budgétaire est neutre pour le budget,

Considérant la nécessité de procéder à une première modification du Budget Général 2018,

Vu l'avis de la Commission Administration Générale et Finances du 31 mai 2018,

Vu l'avis du Bureau du 11 juin 2018,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (Mme Marie MARCHELLO ayant quitté la salle) :

- Adopte la décision modificative n° 1 du budget « **Général** » 2018 telle que motivée et établie comme suit :

Section	Sens	Chapitre	Opération	Compte	SERVICES	Fonction	DM n°1	Type
Fonctionnement								
	Dépenses						120 115,00	
	011 - Charges à caractère général						-71 750,00	
	6281		Concours divers (cotisations...)	MJC	520		-71 750,00	Réel
	014 - Atténuations de produits						120 115,00	
	739211		Attributions de compensation	ADMI	020		120 115,00	Réel
	023 - Virement à la section d'investissement						-47 181,00	
	023		Virement à la section d'inv	ADMI	020		-47 181,00	Ordre
	65 - Autres charges de gestion courante						118 931,00	
	6574		Subv de fonct aux associations	MJC	520		71 750,00	Réel
	6553		Service d'incendie	POMPIER	113		47 181,00	Réel
	Recettes						120 115,00	
	73 - Impôts et taxes						120 115,00	
	73211		Attribution de compensation	ADMI	020		120 115,00	Réel
Investissement								
	Dépenses						-47 181,00	
	20 - Immobilisations incorporelles						5 000,00	
	47	202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	SCOT	820		5 000,00	Réel
	204 - Subventions d'équipement versées						4 460,00	
	243	204133	Départements	SIG	023		4 460,00	Réel
	21 - Immobilisations corporelles						-4 460,00	
	243	2183	Matériel de bureau et informatique	SIG	023		-4 460,00	Réel
	23 - Immobilisations en cours						-52 181,00	
	2020	2313	Constructions	ADMI	020		-52 181,00	Réel
	Recettes						-47 181,00	
	021 - Virement de la section de fonctionnement						-47 181,00	
	021		Virement de la section de fonct	ADMI	020		-47 181,00	Ordre

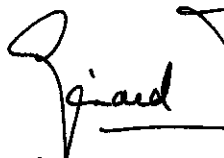
Nouvel équilibre budgétaire :

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	BP	DM 1	Total		BP	DM 1	Total
011 Charges générales	4 894 151,80	-71 750,00	4 822 401,80	013 Atténuation charges	284 000,00	120 115,00	404 115,00
012 Charges perso	6 397 800,00		6 397 800,00	70 Produit serv	1 060 360,00		1 060 360,00
65 Charges gestion courante	2 332 332,00	118 931,00	2 451 263,00	73 Impôts	15 529 911,00		15 529 911,00
66 Charges financières	355 000,00		355 000,00	74 Dotation	2 687 089,50		2 687 089,50
67 Charges exceptionnelles	58 300,00		58 300,00	75 Prod gestion courante	713 395,00		713 395,00
014 Atténuation produits	4 865 584,00	120 115,00	4 985 699,00	77 Prod excep	4 962,66		4 962,66
Opérations d'ordre	2 345 150,00		2 345 150,00	042 Opération d'ordre	182 100,00		182 100,00
Virement à la section d'investissement	2 470 726,38	-47 181,00	2 423 545,38	Reprise résultat 2017	3 257 226,02		3 257 226,02
TOTAL	23 719 044,18	120 115,00	23 839 159,18	TOTAL	23 719 044,18	120 115,00	23 839 159,18

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	BP	DM 1	Total		BP	DM 1	Total
16 Remb emprunt	665 200,00		665 200,00	10 Dotation	957 485,00		957 485,00
20 Immos incorp	853 794,78	5 000,00	858 794,78	13 Subventions	1 461 533,84		1 461 533,84
21 Immos corp	1 926 393,40	-4 460,00	1 921 933,40	16 Caution Emprunt	42 200,00		42 200,00
23 Immos en cours	8 135 827,94	-52 181,00	8 083 646,94	27 Immos finan	18 000,00		18 000,00
204 Fonds de concours	129 390,00	4 460,00	133 850,00	45 Compte de tiers	610,00		610,00
26 Participation	2 000,00		2 000,00	Opérations patrimoniales	294 200,00		294 200,00
Opération d'ordre	182 100,00		182 100,00	Produit de cession	400 000,00		400 000,00
Opérations patrimoniales	294 200,00		294 200,00	204 Subvention équipement	17 000,00		17 000,00
				Opérations d'ordre	2 345 150,00		2 345 150,00
				Virement de la section de fonctionnement	2 470 726,38	-47 181,00	2 423 545,38
				Reprise résultats 2017	4 182 000,90		4 182 000,90
TOTAL	12 188 906,12	-47 181,00	12 141 725,12	TOTAL	12 188 906,12	-47 181,00	12 141 725,12

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,


Gérard FROMM.



Date affichage : 05 JUL. 2018